

Communiqué

Bruxelles, 21 janvier 2023

Solidarité Logement obtient le soutien des Œuvres de la Reine

Solidarité Logement a été sélectionnée par l'asbl « [Les Œuvres de la Reine](#) », qui va soutenir son projet « Faciliter la prise d'autonomie » pendant 3 ans. De 2023 à 2025, Solidarité Logement bénéficiera en effet d'une subvention pour renforcer l'accompagnement des jeunes qui sont hébergés dans ses immeubles.

« Il y a deux raisons pour lesquelles nous sommes particulièrement heureux d'avoir été sélectionnés, » déclare Marc Bellis, président de Solidarité Logement. « D'abord, c'est une reconnaissance ; celle du travail accompli par Solidarité Logement depuis 2009 pour lutter contre le sans-abrisme et le mal logement. La seconde, c'est l'apport financier ; grâce à cette subvention, nous allons pouvoir lancer le projet d'accompagnement des jeunes qui nous tient à cœur. »

Développer la capacité d'autonomie

Le projet « Faciliter la prise d'autonomie » vise les jeunes dits en transition (16-25 ans), hébergés dans les immeubles de Solidarité Logement. Il s'agit de développer davantage leur capacité d'autonomie, en complétant le travail des accompagnateurs sociaux qui s'occupent déjà d'eux. Pour cela, Solidarité Logement désire s'adjoindre les services d'un travailleur social « maison », chargé de ce suivi spécifique.

Le soutien des Œuvres de la Reine permettra d'engager ce nouveau collaborateur. Outre le suivi concret, celui-ci précisera les objectifs du projet, ainsi que les indicateurs qui permettront de mesurer leur réalisation. La fonction et la mission pourront être redéfinies, voire élargies, après un premier cycle de trois ans.

Faciliter l'insertion sociale

« La stratégie de Solidarité Logement a évolué depuis sa création, » explique Marc Bellis. « Nous avons pris conscience de la nécessité de mieux définir nos publics cibles. Nous nous consacrons désormais à deux groupes à risque : les femmes isolées et les jeunes en transition ; ceux-ci sortent généralement de l'Aide à la Jeunesse, sans logement, sans ressources et sans famille, courant un énorme risque de rupture de lien social. Ce ciblage a

été déterminant dans la définition de notre stratégie actuelle : faciliter l'intégration sociale par la création de logements, le logement étant le moyen et non plus le but. »

Dans cette perspective, un immeuble acheté et transformé par Solidarité Logement est toujours mis à la disposition d'un projet d'insertion sociale, mené par une institution compétente en matière d'accompagnement psychosocial, par exemple un service d'action en milieu ouvert (AMO) ou un centre public d'aide sociale (CPAS). La gestion de l'immeuble est quant à elle déléguée à une agence immobilière sociale (AIS).

« Cette stratégie a permis de mettre en lumière l'importance de l'hébergement accompagné dans la prise d'autonomie progressive du jeune, » poursuit Marc Bellis. « C'est ainsi que nous en sommes venu à envisager le projet « Faciliter la prise d'autonomie », pour renforcer cet accompagnement et augmenter les chances d'amener le jeune à l'autonomie, qui est un facteur essentiel d'épanouissement dans la vie sociale. »

Solidarité Logement remercie les Œuvres de la Reine pour le soutien apporté à ce projet important, qui démarrera dans les prochaines semaines.

Plus d'info :

Solidarité Logement

Marc Bellis, président

Tél. : +32 471 90 35 56

E-mail : marcus.bellis@skynet.be

*L'asbl « **Les Œuvres de la Reine** » a été créée en 1960 par le Roi Baudouin et la Reine Fabiola, dans le but d'apporter un soutien aux personnes dans le besoin. Elle répond d'une part aux demandes d'aide individuelles adressées à S.M. la Reine et soutient d'autre part des projets sociaux orientés vers les jeunes adultes en situation de vulnérabilité. Plus d'informations :*

<https://www.monarchie.be/fr/initiatives-royales/asbl-oeuvres-de-la-reine>.

Solidarité Logement est une asbl créée en en 2009 pour lutter contre le sans-abrisme et le mal logement. Son but est de prévenir la rupture du lien social par la création de logements décents. Elle achète et rénove des immeubles dans lesquels des personnes en risque de rupture sociale et/ou familiale trouvent un abri et un accompagnement vers l'autonomie. Plus d'informations : www.solidarite-logement.be.